

DAJI/2019/Décision/Tarifs/22M

Décision portant approbation du tarif d'inscription au colloque «Quelle transition environnementale pour la Méditerranée ?»

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

DECISION MODIFICATIVE

Article 1 :

La décision n° DAJI/2019/Décision/Tarifs/22 est modifiée comme suit :
Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «Quelle transition environnementale pour la Méditerranée ?» organisé par le labex OT-MED.

Ce colloque aura lieu du 14 au 16 octobre 2019 au Palais du Pharo à Marseille.

Les tarifs d'inscription s'élèvent à :

- Plein tarif : 100 € TTC
- Etudiants : 50 € TTC
- **Diner de gala : 50 € TTC**
- Gratuité pour les membres du comité scientifique international, les intervenants et membres du labex.

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 30 avril 2019


Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

